

Rage policière, diagnostic et pronostic

1 - Pourquoi la rage policière ?

Avant tout, les policiers sont victimes de leur ministre et de son entourage, peu compétents et persuadés que tout passe par la communication. Depuis janvier 2015 et la séquence *Charlie Hebdo* - Hyper Casher, rien n'a été réglé sur le fond. A l'époque, la France n'avait pas de vrai service antiterroriste, mais un service de contre-espionnage chargé en prime de l'antiterrorisme, ce qui est tout différent. Aujourd'hui, rien n'a changé. Comme en janvier 2015 ni plus ni moins, tout conflue vers une coordination nommée UCLAT, qui compte en réunion - tenez-vous bien - 22 (vingt-deux) services et entités autour de la table. Une telle machine ne peut que faire de la pêche au chalut.

2 - Quelle est l'origine de cette colère ?

Opérant par grandes masses, la police est incapable de pratiquer la microchirurgie, seule décisive pour trier quelques dizaines de "bombes humaines" à la Merah-Kouachi-Abdeslam, d'un magma de milliers de radicalisés. D'où l'engagement de toujours plus d'hommes dans l'antiterrorisme ; d'où leur épuisement et le fait que le front des cités hors contrôle comme la Grande Borne à Grigny-Viry Chatillon, là où des voyous ont tenté de brûler vifs des policiers, est forcément dégarni. Telle est la genèse de la situation présente.

3 - Comment maîtriser la situation ?

Si l'on crée - et on y viendra - un service antiterroriste ramassé, agile, sachant détecter la menace à temps - le facteur temporel est ici crucial - on libère des milliers de policiers aujourd'hui mobilisés dans l'antiterrorisme qu'on peut réaffecter à la sécurité des cités hors-contrôle. Car là est le seul problème : prenez les actes de violence perpétrés dans des établissements d'enseignement : les plus graves adviennent systématiquement près de ces cités coupe-gorge. Idem des tentatives d'homicides de policiers. Or dans ces quartiers, le gouvernement ignore la sécurité et radote sur une "politique de la ville", aussi efficace en matière de sécurité qu'un cataplasme sur une jambe de bois.

4 - Un énorme problème de décision

Le général De Gaulle savait que la politique consiste à gouverner ; c'est-à dire, à décider. Mais qu'est-ce que décider ? La gauche-caviar vitupère aujourd'hui le philosophe Martin Heidegger. Mais ce banc de sardines médiatiques ferait mieux de le lire car tout est dit dans une seule de ses remarques là-dessus : « *Les décisions ne s'obtiennent pas du fait de discourir à leur sujet, mais du fait qu'est créée une situation et que sont appliquées des dispositions, au sein desquelles la décision est inéluctable et où toute tentative pour l'éluider revient en fait à la décision la plus grave* ». C'est précisément le problème de notre gouvernement. Il est tétanisé depuis janvier 2015 et ne décide rien de fondamental en matière antiterroriste. Il organise des défilés, des concerts, il plante des arbres, il s'agite en vain. Or sur le terrain, les victimes de cette agitation stérile - policiers, gendarmes, magistrats, personnels de la pénitencière, etc. - souffrent toujours plus.

5 - Le gouvernement tergiverse

Les présentes avancées-reculades trahissent l'impuissance. On commence par montrer les dents ("sanctions, conseil de discipline", etc.) mais comme en face ça tient, ça résiste ; comme la mobilisation se renforce ; on cède, on parle d'apaisement. Car les policiers de base se sentent un peu lâchés par leurs syndicats, dont plusieurs sont dans la connivence avec le cabinet-ministre, plus que dans la défense de leurs bases. Donc dans la phase reculade, qui débute, le ministère lâchera un peu d'argent, des concessions d'horaires et ça s'arrêtera sans doute là. Après quoi, les ministres de l'Intérieur et de la Justice compteront les jours en adressant aux cieux de fébriles prières, pour que nul attentat majeur, nul sanglant guet-apens de racailles, nulle émeute policière violente, n'adviennent d'ici le printemps 2017. Moment d'une élection présidentielle qui, on le voit aujourd'hui, les renverra sans doute à leurs chères études. Au grand soulagement des fonctionnaires du continuum police-justice-pénitencière. ■